Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de la Santé et des Services sociaux

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile - Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 28 mai 2020, le député de Rimouski déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant d'autoriser l'implantation d'une salle d'hémodynamie à l'Hôpital régional de Rimouski du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

Depuis plus de 20 ans, le service de cardiologie de l'Hôpital régional de Rimouski et les élus font valoir la nécessité d'implanter une salle d'hémodynamie à Rimouski pour desservir la population de l'Est-du-Québec. Ce projet a été analysé sur le plan de la qualité, de la sécurité et de l'accessibilité des soins et des services qui sont au cœur des priorités ministérielles du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

En effet, les patients des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine bénéficient à la fois de la qualité, de la sécurité et de l'accessibilité aux soins de façon adéquate et même supérieure que les populations des autres régions du Québec dans le cas d'un infarctus aigu du myocarde (IAM).

Les patients de ces régions victimes d'un IAM sont traités par fibrinolyse, ce qui est un excellent traitement en termes de mortalité et de morbidité si administrée dans les délais recommandés. Les patients nécessitant une intervention coronarienne percutanée (ICP) sont pris en charge par l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec–Université Laval (IUCPQ-UL), soit l'un des meilleurs centres au Canada, ayant le plus gros volume d'interventions, et ce, avec un faible taux de complications.

... 2

Québec
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488

Par ailleurs, les différents consensus d'experts concluent qu'un centre d'hémodynamie requiert un accès en tout temps à une salle de chirurgie cardiaque en 60 minutes de transport. Or, l'Hôpital régional de Rimouski se situe à 190 minutes de transport d'une salle de chirurgie cardiaque IUCPQ – UL.

Depuis plusieurs années, on observe dans le monde une pression pour pratiquer l'ICP dans des établissements dépourvus de soutien chirurgical. Le Québec dispose déjà de sept centres semblables, soit plus que dans tout le reste du Canada combiné. Ces centres sont tous situés à proximité d'un centre de chirurgie cardiaque, sauf le Centre hospitalier affilié universitaire régional de Trois-Rivières, situé à 75 minutes, où la pratique est très encadrée et restreinte. On observe d'ailleurs un taux de mortalité intrahospitalière plus élevé dans quatre de ces centres.

Également, certaines lignes directrices démontrent que le volume hospitalier d'ICP est un important déterminant de la sécurité de l'intervention et de la qualité des soins. En comparaison avec les autres provinces, le volume d'ICP par centre au Québec est relativement faible. Par conséquent, il s'avère important d'éviter de répartir les procédures dans plusieurs établissements dans le but de maintenir une expertise spécialisée.

De plus, l'implantation d'une salle d'hémodynamie exige beaucoup de ressources financières, mais aussi de ressources humaines. Dans le contexte de pénurie de cardiologues hémodynamiciens, d'infirmières et de technologues, il s'avère plutôt difficile d'établir de petites équipes spécialisées.

Je tiens également à mentionner que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie a émis un avis défavorable au projet, précisant que celui-ci n'est pas en cohérence avec les services de qualité et sécuritaires reçus à l'IUCPQ-UL.

Finalement, une réponse défavorable au projet a déjà été transmise en mai dernier par monsieur François Legault, premier ministre du Québec.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Christian Dubé

N/Réf. : 20-MS-06773